

LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veuillot

Marie Reine du Clergé et le Tiers-Ordre

Il y a cent dix ans, le 2 février 1908, était érigée la confrérie de Marie Immaculée Reine du Clergé par l'archevêque de Paris, en la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet. Le curé de l'époque (1907-1937), l'abbé Gabriel Lenert, avait une grande dévotion à la très Sainte Vierge Marie et au sacerdoce. Mais cela n'était pas nouveau dans la paroisse, comme vous l'indiquera l'article de ce numéro sur l'archiconfrérie Marie Reine du Clergé.

En 1908, nous sommes encore en pleine persécution anticléricale. Peu de temps auparavant il y avait eu en 1905 la séparation de l'Église et de l'État, qui n'était qu'une répétition de la confiscation des biens de l'Église par la Révolution française. Saint Pie X n'avait pas cédé aux sirènes de l'État qui voulait le consentement du pape à une spoliation aménagée. Sous l'impulsion du saint pape, le clergé français va réagir en incitant les fidèles à la prière et la pénitence, surtout pour les prêtres. En effet, notre saint patron voyait la restauration de toutes choses dans le Christ par un clergé saint et exemplaire. Ce remède n'est-il pas toujours d'actualité cent dix ans plus tard ?

En effet, le mal n'a fait qu'empirer depuis le ralliement des hommes d'Église aux idées de la Révolution française lors du concile Vatican II. On a voulu revenir à une espèce d'« Église libre dans l'État libre », l'État ne voulant pas reconnaître son Créateur. Les fruits n'ont pas tardé. Comme le montre le dessin humoristique connu, les hommes d'Église ont ouvert les portes au monde et tout le monde est sorti ! Notre vénéré Fondateur, Mgr Lefebvre, voyant ce désastre, n'a fait que reprendre l'enseignement traditionnel de l'Église pour la formation des prêtres : c'est le but même de la Fraternité Saint-Pie X, un sacerdoce saint qui puisse sanctifier les âmes à son tour.

À Saint-Nicolas, nous avons gardé quelques pratiques de la confrérie fondée par l'abbé Lenert. Lors de la récitation du chapelet et des Saluts du Saint Sacrement, nous disons l'invocation « Reine du Clergé », à laquelle est attachée une indulgence partielle, et la prière « Marie, auguste Reine du Clergé » (prière composée par Mgr Delamaire, évêque de Périgueux et archevêque de Cambrai, né à Paris et mort à Cancale en 1913). Mais il nous faut surtout en garder l'esprit, à

savoir l'amour du sacerdoce et une grande dévotion à Notre Dame, à l'exemple de nos anciens de Saint-Nicolas et de Mgr Lefebvre. Et aujourd'hui, le moyen le plus adéquat pour les fidèles est certainement l'appartenance au Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X.

En effet, ce Tiers-Ordre est un rameau de la Fraternité Saint-Pie X. En y adhérant, les tertiaires font partie de la grande famille de la Fraternité et ils participent ainsi plus étroitement à cette œuvre de restauration et de sanctification du sacerdoce catholique. Ils ont été appelés récemment à prier de manière particulière et à offrir des sacrifices pour le futur Chapitre général, qui doit être l'occasion d'un renouveau de ferveur pour la Fraternité Saint-Pie X. En retour, ils bénéficient, de par la communion des saints, des mérites acquis par les prières et bonnes œuvres des autres membres de la Fraternité. Alors, que Marie Reine du Clergé veille sur sa paroisse et nous obtienne toujours davantage de saints prêtres pour la restauration de toutes choses dans le Christ.

Abbé Émeric BAUDOT

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Émeric Baudot

PAGE 2 - L'archiconfrérie

Marie Reine du Clergé (première partie)

par Vincent Ossadzow

PAGE 5 - L'humilité, une vertu chrétienne (2)

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 7 - Suffit-il d'assembler pour unir ?

par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 10 - La République n'est pas la France !

par Michel Fromentoux

PAGE 12 - Activités de la paroisse

L'archiconfrérie

Marie Reine du Clergé (première partie)

Par Vincent Ossadzow

« C'est par ses prêtres qu'elle sera sauvée ! » Abbé Gabriel Lenert, citant une parole de saint Pie X, éditorial de janvier 1908 du Chardonnet annonçant l'érection de la confrérie, à propos de la France qui se meurt.

Origine

En 1862, huit ans après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le curé Heuqueville place la chapelle absidale de l'église sous ce patronage, à l'occasion des travaux consécutifs au percement du boulevard Saint-Germain par le préfet Haussmann. L'abbé Louis Heuqueville, effectivement, avait rencontré plusieurs confrères qui lui avaient fait part de la naissance de leur vocation sacerdotale après avoir prié en cette chapelle de Saint-Nicolas. C'est également ce curé qui a commandé à la Ville de Paris un tableau représentant Pie IX avec un membre de chaque ordre ecclésiastique (ordres majeurs et mineurs), le cardinal Morlot, archevêque de Paris, et l'abbé Heuqueville lui-même, tous prosternés aux pieds de la Sainte-Vierge, avec cette légende : *Sub tuum praesidium confugimus*. Ce tableau est placé dans la chapelle de Communion, côté Évangile.



Tableau de la chapelle de la Communion

Dès les débuts de son ministère à la tête de la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, l'abbé Gabriel Lenert instaure la récitation quotidienne du rosaire. C'est au cours d'une de ces prières, en octobre 1907, qu'il reçoit l'inspiration divine « d'établir une œuvre d'union de prières et de sacrifices, avec la Très Sainte Vierge Marie, Reine du Clergé, pour le recrutement et la sanctifi-

cation du Clergé »¹. Au séminaire de Saint-Sulpice, il se souvient que la Sainte Vierge est invoquée sous le titre de Reine du Clergé.

Naissance

Après les persécutions anticléricales menées en France par la République radicale au tournant des XIX^e et XX^e siècles (séparation des Églises et de l'État, laïcisation

de l'école publique, fermeture des petits séminaires, expulsion de certaines congrégations), l'Église catholique décide de résister par la prière et les sacrifices. Convaincue que la France catholique ne se relèvera que par les prêtres, c'est dans ces circonstances que l'abbé Lenert installe cette nouvelle confrérie sur la paroisse, spécifiquement dédiée à la défense du clergé par la protection mariale : « Il nous semblait que cette institution serait particulièrement opportune en ces jours malheureux qui suivaient la rupture des relations entre l'Église et l'État, et en lesquels les ennemis de la religion cherchaient à séparer les évêques du pape, les prêtres des évêques et les fidèles de leurs pasteurs » explique-t-il.

Le curé de Saint-Nicolas instaure alors cette dévotion particulière à l'autel de Marie, Reine du Clergé, trônant dans la chapelle absidale de l'église. Dans cette initiative et en pleine connaissance des œuvres de ses prédécesseurs, il ne fait que leur emboîter le pas dans la défense du sacerdoce catholique : l'abbé Adrien Bourdoise avait fondé dans ces mêmes lieux, en 1612, le premier séminaire de France ; saint Vincent de Paul avait institué sur la paroisse,

¹ Abbé Gabriel Lenert, *Archiconfrérie universelle de Marie Immaculée Reine du Clergé*, 1933.

en 1625, la société des Prêtres de la Mission ; après la Révolution, Saint-Nicolas accueillit en 1811 le petit séminaire de Paris, jusqu'à sa fermeture en 1906. Deux ans plus tard, l'abbé Lenert ne fait donc que poursuivre la mission sacerdotale de la paroisse. La première église Saint-Nicolas, au XV^e siècle, possédait déjà une chapelle dédiée à Notre-Dame, également dans l'abside.

Le 2 février 1908, jour de fête mariale, le cardinal Richard érige solennellement la confrérie de Marie-Immaculée, Reine du Clergé en la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet ; c'est l'un des tous derniers actes de l'archevêque de Paris, décédé quelques jours avant la publication de cette ordonnance. La cérémonie d'érection est célébrée le dimanche 2 février après-midi sous la présidence de l'abbé Odelin, vicaire général et directeur des œuvres diocésaines.

Bénédiction pontificale de saint Pie X

Dès son arrivée à l'archevêché de Paris, Mgr Amette perçoit l'importance et le potentiel que revêt cette confrérie. Aussi demande-t-il à l'abbé Lenert de la présenter au pape à l'occasion d'un pèlerinage à Rome au printemps.

C'est ainsi que, à l'invitation de son archevêque, la veille d'une audience pontificale fixée au 20 mai 1908, le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet adresse au pape saint Pie X une supplique dont voici les principaux passages :

« Cette Œuvre, qui semble plus opportune que jamais, a pour but d'inviter les prêtres et les fidèles à faire des prières et à s'imposer des sacrifices pour les œuvres de sanctification sacerdotale et pour le recrutement du Clergé séculier et régulier. Elle est conforme aux traditions séculaires de cette Église, où fut toujours honorée la Très Sainte Vierge, sous le titre de Marie Immaculée Reine du Clergé. »

Le lendemain, jour de l'Ascension, la confrérie est approuvée et bénie par le Saint-Père qui répond à l'abbé Lenert dans une lettre, énonçant entre autres :

« Nous accordons à notre cher fils, le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, la permission d'inscrire dans la Confrérie n'importe quels

“ **La finalité de l'archiconfrérie est simple : répandre la dévotion à Marie, Reine du Clergé, et obtenir sa puissante intercession en faveur du recrutement et de la sanctification des prêtres.** »

fidèles disposés à en remplir les conditions et celle d'ajouter aux litanies dans l'église susdite, l'invocation *Regina Cleri, ora pro nobis.* »

Au cours de l'audience qui suit, accordée à plus de trois cents prêtres et évêques pèlerins dans la salle royale du Vatican, saint Pie X délivre un magistral discours sur la sainteté sacerdotale.

Préparation et soutien au sacerdoce

« C'est par ses prêtres qu'elle sera sauvée ! » proclame l'abbé Lenert dans *Le Chardonnet*, en citant des paroles fréquentes du pape saint Pie X parlant de la France, comme

de l'Église. Mgr Lefebvre ne pensera pas autrement soixante ans plus tard en fondant la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X.

La finalité de l'archiconfrérie est simple : répandre la dévotion à Marie, Reine du Clergé, et obtenir sa puissante intercession en faveur du recrutement et de la sanctification des prêtres, tant séculiers que réguliers. Cette dévotion particulière se traduit de toutes manières, en union avec la très Sainte Vierge, par l'action et l'aumône, par la prière et le sacrifice. « Œuvre de vocations, mais en même temps œuvre d'aide et d'assistance au clergé, étroite union entre les prêtres et les fidèles, sous le patronage de la très Sainte Vierge Marie, Reine du Clergé », précise l'abbé Lenert.

À cet effet, les affiliés sont invités à :

- se faire inscrire sur le registre de la confrérie,
- s'imposer quelques sacrifices ou faire une offrande pour les séminaires,
- assister chaque année, s'ils le peuvent, à une messe aux intentions de Marie, Reine du Clergé.

Essor et succès de la confrérie, requalifiée archiconfrérie

La croissance de la confrérie est rapidement exponentielle. Six ans plus tard, à la veille de la Grande Guerre, elle atteint plus de 4 000

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

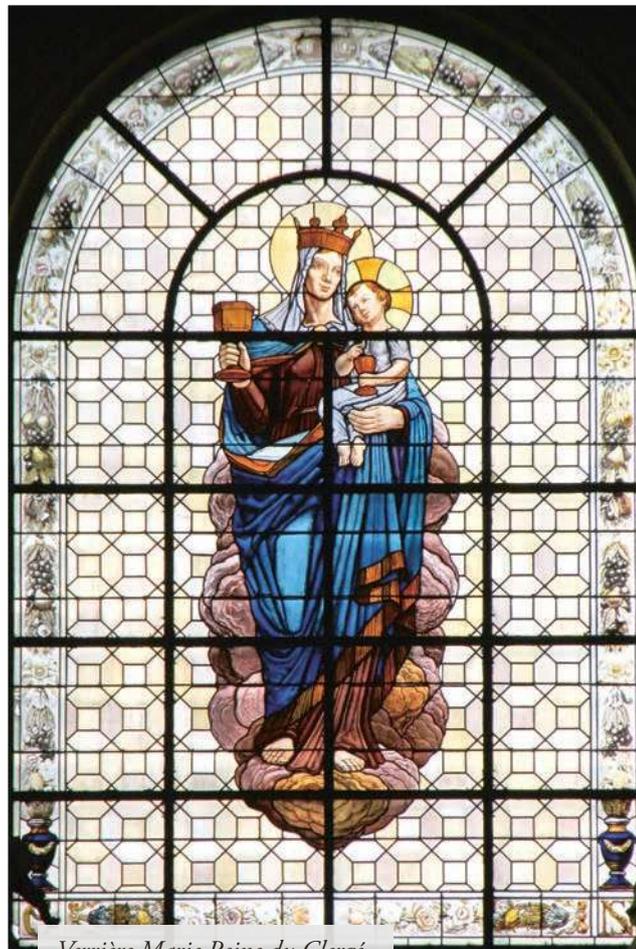
Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

membres sur la paroisse. Outre les prières de ses fidèles, elle apporte 2 000 francs pour l'Œuvre des vocations du diocèse de Paris. En 1920, l'archiconfrérie monte à 10 600 inscrits, puis atteint 20 000 membres en 1933, sans compter les congrégations religieuses, répartis en 70 confréries paroissiales ou diocésaines, dans la plupart des provinces de France et à l'étranger. En 1910 commence à paraître *La Reine du clergé*, bulletin trimestriel de la confrérie puis de l'archiconfrérie, servant de lien entre les membres et les différentes confréries.

Devant le succès rencontré à Saint-Nicolas, d'autres paroisses souhaitent avoir également leur confrérie. Le 20 mai 1912, moins de cinq ans après sa fondation et à la demande du cardinal Amette, le pape saint Pie X érige l'institution en archiconfrérie universelle, déclarant dans le bref pontifical « nulle, vaine, toute atteinte qu'y apporterait sciemment ou par ignorance n'importe quelle personne, usant de n'importe quelle autorité. » Saint-Nicolas du Chardonnet devient ainsi la maison-mère de

la dévotion à la très Sainte Vierge protectrice du clergé. Par ailleurs, l'archiconfrérie se révèle le phare de l'œuvre diocésaine des vocations. Le 6 février 1928, les vingt ans de l'archiconfrérie sont solennisés à Saint-Nicolas sous la présidence de Mgr Luigi Maglione, nonce apostolique, futur secrétaire d'État de Pie XII. Afin d'accroître davantage encore le développement de cette œuvre, l'archevêque de Paris décide de transférer le siège de l'archiconfrérie à Notre-Dame. Par délicatesse, il attend que l'abbé Lenert transmette sa cure à l'abbé Pierre Largier en 1937. Le transfert de l'archiconfrérie est effectif le

3 avril 1938, accepté avec regret et résignation filiale par son fondateur. Ce sacrifice est quelque peu compensé, dans le même temps, par l'intronisation de Marie Reine du Clergé à l'entrée de l'église. L'édifice, en effet, vient enfin d'être pourvu de son portail sur la façade



Verrière Marie Reine du Clergé

méridionale. Le dernier vitrail de l'église achève ainsi la construction débutée au XVII^e siècle. Le thème est choisi par l'abbé Lenert : Marie, Reine du Clergé, veille désormais sur l'entrée de l'église et répond de la sorte à la chapelle absidale. Le vitrail est inauguré et béni le 6 février 1938 par Mgr Crépin, évêque auxiliaire de Paris, à l'invitation du chanoine Lenert, lors des vêpres.

Les branches spécialisées de l'archiconfrérie

De manière concomitante à l'établissement de l'archiconfrérie, deux pieuses institutions s'y joignent. D'abord celle de l'élite des enfants

de chœur de Paris, lesquels deviennent la section des Petits clercs de Marie Reine du Clergé dès juin 1910. C'est l'œuvre de l'abbé Girod de l'Ain, vicaire à Saint-Nicolas du Chardonnet, alors sous-directeur de l'archiconfrérie, qui comprend combien pourrait être efficace l'éclosion des vocations sacerdotales parmi les enfants de chœur. Cette initiative est aussi encouragée par l'abbé Lieuter, missionnaire diocésain, futur directeur de l'œuvre diocésaine des vocations. L'élite des enfants de chœur de Saint-Nicolas rejoint ainsi l'archiconfrérie : les postulants sont admis par le curé et, après trois mois de probation, deviennent membres officiels ; ils arborent, sur leur cotta, une médaille suspendue à une ganse de soie bleue. Cette admission dans l'archiconfrérie se déroule au cours d'une cérémonie marquée par l'acte de consécration de l'enfant à la Reine du Clergé.

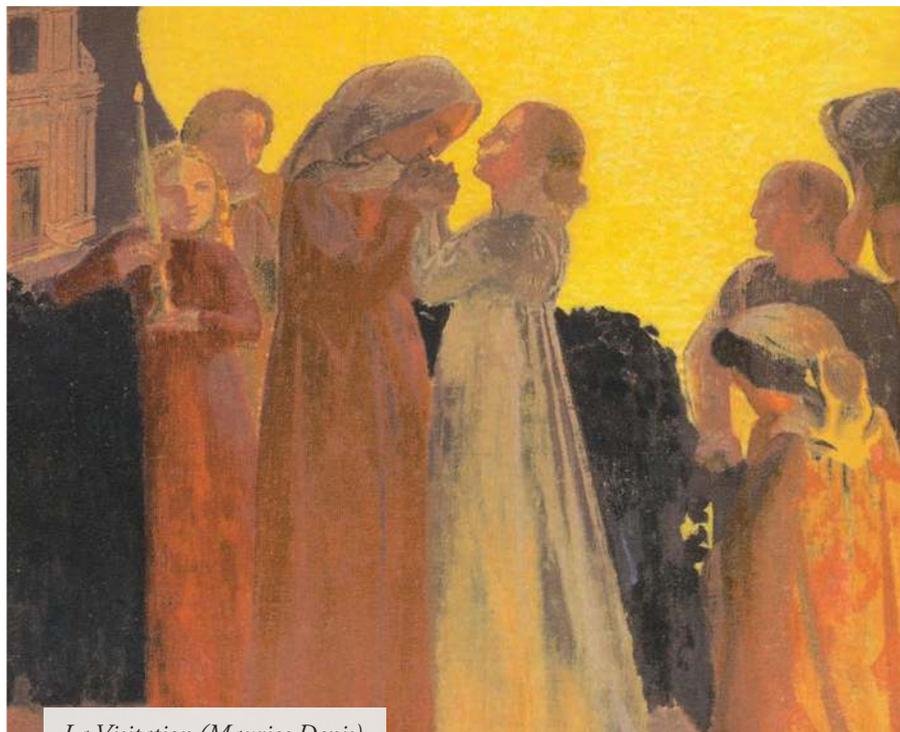
Par la suite, en 1927, la confrérie des mères de prêtres intègre à son tour l'archiconfrérie. Établie par l'abbé Pierre Rivière, curé de Saint-Thomas-d'Aquin et futur évêque de Monaco, cette assemblée unit entre elles et à la Sainte Vierge les mères de prêtres, continuant à prier spécialement pour les vocations sacerdotales. Cette confrérie méritait toute sa place au sein de l'archiconfrérie. En 1929 sont également associées les mères de séminaristes.

Chaque trimestre, *La Reine du clergé* propose « la page de la confrérie des mères de prêtres » et « la chronique des enfants de chœur de Marie Reine du Clergé », rendant compte des pèlerinages, retraites et autres journées organisés à Paris comme en province. ●

(à suivre)

L'humilité, une vertu chrétienne (2)

Par l'abbé François-Marie Chautard



La Visitation (Maurice Denis)

Humilité et amitié divine

Devant la grandeur de Dieu et la petitesse de l'homme, on pourrait en conclure à un fossé infranchissable. Il n'en est rien, et c'est même l'inverse. Car d'une manière paradoxale, l'humilité favorise l'amitié divine, comme sainte Thérèse de l'Enfant Jésus l'a fort bien saisi. Le néant de la créature appelle l'amour du Tout-Puissant.

Frappée par cette parole de saint Jean : Dieu est Amour, sainte Thérèse y voit comme une définition de Dieu. Dieu est l'Amour personnifié, la quintessence de l'amour. Dès lors, les qualités de l'amour lui appartiennent d'une manière bien plus parfaite qu'aux créatures et sans les inévitables limites qu'elles revêtent chez ces dernières.

Réaliser cette vérité jette une vive lumière sur les mystères de la création et de la Rédemption. Tous deux procèdent de l'Amour et en portent donc la marque.

De cette première vérité, sainte Thérèse tire une conséquence : « Le propre de l'Amour est de s'abaisser ». Fort logiquement, elle comprend que l'amour de Dieu est un amour bienfaisant. Et qu'il n'y a rien de plus bienfaisant que de faire du bien à ce qui n'a rien, à ce qui est petit, misérable.

C'est toute la différence entre l'amour de Dieu et l'amour de l'homme. En l'homme, l'amour est dépendant des qualités qu'il discerne en autrui. Il aime son semblable parce que ce dernier est... aimable, c'est-à-dire parce qu'il est doté de qualités, de traits de caractère qui le rendent attachant, et attirent à lui les sympathies.

Ce n'est pas ainsi que Dieu aime les créatures. Dieu aime les hommes non pas parce qu'il y trouve des qualités mais parce qu'il leur distribue ses bienfaits. Aimer n'est pas pour lui céder à un attrait, c'est rayonner sa bonté.

Pour Dieu, aimer la créature, c'est aimer en donateur ce qui reçoit tout de lui. Pour Dieu, aimer est synonyme de combler une lacune. Et plus Dieu constate un manque, une pauvreté, un vide, plus il aime à le combler, à le remplir, à l'arranger. C'est pourquoi il y a comme une relation privilégiée entre Dieu et le néant, entre celui qui est tout, et celui qui n'est rien.

Ce que sainte Thérèse a bien compris : «...pour que l'amour soit pleinement satisfait, écrit-elle à sa sœur Marie du Sacré-Cœur, il faut qu'il s'abaisse jusqu'au néant et qu'il transforme en feu ce néant »¹. Libermann lui-même l'avait déjà déclaré dans une phrase lapidaire : « Dieu se plaît à travailler sur le néant. »²

C'est ici que l'humilité prend tout son sens. Elle crée le terreau favorable et indispensable à la réception de la grâce et donc à l'amitié avec Dieu. Plus une âme est consciente de sa petitesse et de sa totale dépendance vis-à-vis de Dieu, plus elle « attire » la miséricorde de Dieu sur elle en lui laissant toute la place. « Celui qui se réduit à rien, dit sainte Thérèse d'Avila, pour se donner tout à Dieu, reçoit tout de Dieu et ne manque jamais de rien »³.

« Il n'est pas difficile de comprendre que Dieu aime l'humilité précisément en tant que Dieu. Il l'aime de son Amour proprement dit. Il ne l'aime pas comme quelque chose qui aurait une certaine perfection positive un peu à sa ressemblance :

¹ Combe, p. 63.

² Père Rétif, s.j., *Pauvreté spirituelle et mission d'après le père Libermann*, Éditions Spes, 1955, p. 63.

³ *En sa Vie*, chap. de la Confiance.

Il l'aime parce que l'humilité, et l'humilité seule, lui permet d'être Dieu là, lui permet d'être Tout là. Il l'aime vraiment de son amour de Dieu »⁴.

Respexit humilitatem ancilla suae, chantait Notre-Dame. Dieu a regardé l'humilité de sa servante. Consciente de sa petitesse, Notre-Dame a compris que Dieu l'a d'autant plus comblée qu'elle était petite devant Dieu.

De ces vérités, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus tire deux conséquences : l'amour de l'humilité et une confiance inaltérable.

Comme elle l'écrit dans une lettre à sœur Marie du Sacré-Coeur, sa sœur aînée, cette dépendance est aimable et constitue même l'un des leviers principaux de vie intérieure : « Ah ! Restons bien loin de tout ce qui brille, aimons notre petitesse, aimons à ne rien sentir, alors nous serons pauvres d'esprit, et Jésus viendra nous chercher, si loin que nous soyons, il nous transformera en flammes d'amour »⁵.

La confiance inaltérable est tout aussi de mise : si le propre de Dieu est de s'abaisser, de venir jusqu'à l'homme pour le sauver, le remplir de bienfaits, la réponse de l'âme est dans une confiance d'enfant, une confiance inébranlable, une confiance tout animée de cette foi dans l'amour divin.

Vertus théologiques et humilité

Il est frappant de voir ici le lien étroit entre les vertus théologiques et l'humilité. Éclairée par la foi, l'humilité perçoit son « néant » devant Dieu mais aussi la nature véritable de son Amour. Cette humilité peut ensuite jaillir en espérance et s'épanouir dans un amour d'amitié avec Dieu rendu possible par la charité



Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

de Dieu. Ainsi s'explique que la véritable humilité, fondement de l'amitié divine, présuppose la foi.

Humilité surnaturelle

Si l'homme est absolument dépendant de Dieu dans l'ordre de la nature, c'est encore plus vrai dans l'ordre surnaturel. De nombreuses hérésies ont écorché cette vérité au cours de l'histoire de l'Église. Le pélagianisme – du nom de Pélage, moine écossais du IV^e s. – prétend que l'homme peut se sauver sans la grâce de Dieu. Le semi-pélagianisme enseigne au contraire que l'homme pose les premiers principes du salut et que Dieu, par récompense, lui accorde la grâce et le Ciel.

En réalité, l'homme est, de par les seules forces de sa nature, absolument incapable de rien dans l'ordre surnaturel. Il a seulement une non-répugnance à être élevé à l'ordre surnaturel. Un peu comme un stylo est en lui-même, par lui-même, absolument incapable de tracer la moindre écriture intelligible tant qu'il n'est pas dirigé par une main pensante, de même,

l'homme ne peut produire le plus petit acte surnaturel tant que Dieu ne l'a pas élevé à l'ordre surnaturel par sa grâce.

C'est dire combien la dépendance naturelle de l'homme vis-à-vis de Dieu se poursuit dans l'ordre surnaturel. Et c'est cohérent ; si l'homme n'a aucun titre à exister, il a encore moins de droit à participer à la vie divine.

Et c'est pourquoi l'espérance et la reconnaissance qui doivent fleurir d'un cœur humble portent davantage encore dans l'ordre de la grâce. *Fecit in me magna* dit la Vierge Marie. Serait-elle la mère de Dieu toute seule ? l'Immaculée ? ou même une sainte ? Absolument pas.

Et cette conviction suffit à chanter avec une joie débordante de reconnaissance la libéralité divine. Libéralité que coupe à la racine l'hérésie moderniste. ●

(à suivre)

⁴ Sainte Thérèse de Lisieux et sa mission, éd. Univ., 1954.

⁵ Combe, p. 64.

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

Suffit-il d'assembler pour unir ?

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

Comme tous les ans, l'Église a consacré la semaine du 18 au 25 janvier à « prier pour l'unité ». En effet, le début correspond à la fête de la chaire de saint Pierre, et la fin à la conversion de saint Paul : ces deux symboles se prêtent aisément à la volonté de voir la foi se propager pour sauver de nouvelles âmes.



Les rencontres d'Assise en 1986

Cette période est désormais consacrée à une surenchère de scandales et d'apostasies publiques tant de la part des curés dans les paroisses que de celle des évêques. Tant et si bien que Dieu doit contenir sa colère devant tant de blasphèmes qui crient vers le Ciel.

Cette semaine ne fut-elle pas autorisée par le pape saint Pie X ?

Auparavant, une distinction s'impose : les papes non modernistes n'ont pas utilisé le terme d'unité de l'Église, comme si cette caractéristique lui manquait. Le pape donna son approbation en 1909 à des prières durant cette semaine « Pour la conversion des frères égarés ». Son souci était le retour des hérétiques vers l'unité de l'Église.

Ne trouvez-vous pas que cette division entre chrétiens donne un piètre exemple de ce qu'a voulu le Christ ?

Ce furent les protestants qui envisagèrent cette réalité : en effet, à la différence de toutes les hérésies de l'histoire de l'Église, la leur a introduit le libre examen, la lecture de la Bible à la seule lumière de sa propre raison. Le résultat ne se fit pas attendre, et ce fut une constellation d'opinions les plus disparates. Autant de protestants, autant d'églises. D'où cette constatation de Bossuet dans son *Histoire des variations des églises protestantes* publié en 1688.

Panique chez les protestants !

Ils auraient dû se rendre compte que sans « autorité magistérielle », ils étaient voués à cette explosion. Mais plutôt que de se poser le problème de « la vérité », ils préférèrent

« replâtrer ». Dès 1857, reprenant une initiative antécédente, un catholique libéral et un pasteur, au Royaume-Uni, créent l'Association pour la Promotion de l'Unité de la Chrétienté. Elle comptera 6 000 membres. Dès 1864, le Saint-Siège demande aux catholiques de se retirer. Mais l'interdiction pour les catholiques se fera plus exigeante lors des rencontres de Chicago en 1886 : déjà à cette époque, on tentait de remiser les différences dogmatiques pour s'entendre sur un socle commun de croyance.

Vers 1910, l'œcuménisme prend sa tournure moderne d'une recherche de convergence entre les chrétiens de différentes confessions qui aboutira à la création du Conseil œcuménique des Églises en 1948. Protestants et sectes autoproclamées, ainsi que les orthodoxes s'y uniront.

Le tournant de Vatican II

La papauté n'a jamais permis à l'Église catholique de pénétrer dans cette grande « foire de religions ». Cependant, le concile Vatican II marque un véritable tournant en énonçant que « ces églises et Communautés séparées, bien que nous les croyions souffrir de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du Salut » (*Unitatis redintegratio* n°03). Autrement dit, Dieu daigne se servir des sectes protestantes en tant que telles pour sauver les âmes.

Jusqu'alors, on savait que l'erreur ne pouvait qu'entraver la démarche des gens sincères ; leur aboutissement ne peut pas être par l'erreur et les sectes, mais malgré elles.

Aux antipodes, Jean-Paul II nous précise : « Il est extrêmement important de faire une présentation correcte et loyale des autres églises dont l'Esprit ne refuse pas de se servir comme des moyens de salut »¹.

On comprend comment furent initiées ces grandes réunions où la prière de chacun est considérée à égalité, comme à Assise — la première en ce lieu fut le 27 octobre 1986 — On y voit le pape lui-même, dans une église dépouillée du Saint Sacrement et des signes de vénération à la Vierge, et les représentants des autres religions s'assembler avec un rameau d'olivier à la main « pour prier ».

Mais n'est-ce pas une avancée de montrer au monde un visage de paix et d'unité ?

Ce ne furent jamais les catholiques qui divisèrent la tunique du Christ. C'est la raison pour laquelle on parle des « sectes » qui se séparent. Le terme lui-même désigne le fait de se couper de l'unité.

« On comprend donc pourquoi le Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques : il n'est pas permis, en effet, de pro-

curer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer »².

L'Église n'a pas besoin des artifices des hommes pour être « Une »

Lors de l'approche de sa mort, devant ses Apôtres, le Christ a prié longuement pour l'unité.

« Rassemblez-les dans l'unité... afin que tous soient un comme vous, Père, vous êtes en moi et moi en vous. »³

Il veut faire participer les chrétiens à une unité qu'Il vit déjà. « Mon Père et moi nous sommes un. » (Jean X, 30), c'est-à-dire une seule et même substance. N'est-ce pas ce que nous proclamons dans notre *Credo* en disant que le Fils est « consubstantiel au Père » ?

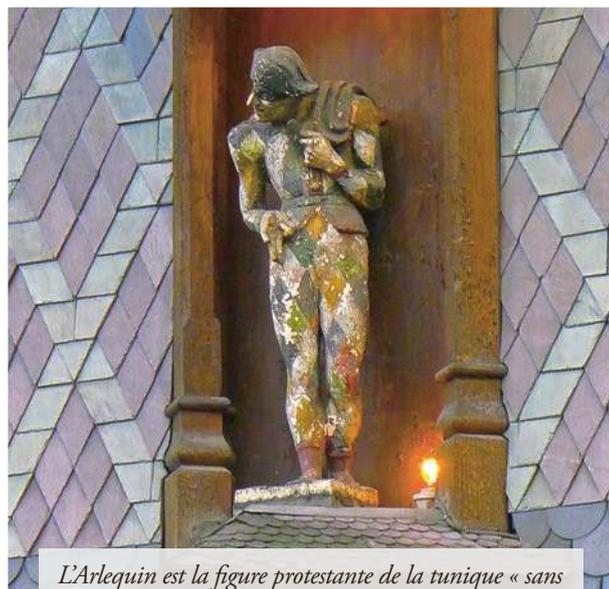
Incarné, le Fils est encore « un » avec le Père. Il appelle les siens à pénétrer dans cette unité, dans cette vie trinitaire : c'est la grâce sanctifiante.

Dieu appelle l'homme à vivre dans son unité. Cette profonde communication de Dieu à l'homme le transforme au point de le « consommer dans l'unité »⁴ ; elle se fait pour tous les élus, au point qu'il existe une communion des élus dans l'Église.

Plus une chose est parfaite, plus elle a d'unité. L'unité d'un tas de sable n'est pas celle d'un être vivant ! L'Église possède donc un état de perfection dès son origine, dès son existence dans les desseins de la Providence éternelle. Dans son être, elle jouit de l'unité d'un être vivant, car elle est faite par cette « consommation dans l'unité ». Une unité spirituelle et divine chez les êtres spirituels dépasse nécessairement en intensité une unité physique.

L'Église n'a besoin que d'elle-même pour exister et demeure par conséquent indépendante de toute condition humaine et terrestre. C'est elle qui conduit l'homme à la perfection et non l'inverse.

Notre Seigneur Jésus-Christ prie « afin qu'ils soient consommés dans l'unité »⁵, d'une unité qui précède et dépasse ceux qu'elle transforme.



L'Arlequin est la figure protestante de la tunique « sans couture » qui préfigure l'Église.

La tendance moderne voudrait que l'Église ne soit transcendante que par l'œuvre de l'homme. Or l'Église nous précède, et c'est de son unité que nous recevons la perfection. L'œcuménisme est donc stérile : il fabrique la communion des hommes sur la négation de la transcendance de l'unique Église du Christ. Nous ne devenons « un » en Dieu que par l'union que nous communiquent la foi et la grâce. « Une seule foi, un seul baptême », dit clairement saint Paul ; car la foi en éclairant l'âme l'introduit dans le domaine où elle sera purifiée et vivifiée par la grâce.

¹ *Catechesi tradendae* – 16 octobre 1979 – n° 32.

² Encyclique *Mortalium Animos*, 6 janvier 1928.

³ *Jean XV*, 21.

⁴ *Jean XVII*, 23.

⁵ *Jean XVII*, 23.

Même l'obéissance aux chefs visibles de l'Église ne peut faire fi de cette réalité. Cette vertu est de l'ordre moral, donc de l'agir humain : elle ne peut qu'être conditionnée par l'ordre ontologique de la grâce qui nous est communiquée. À ce titre, elle est garante de l'unité : le Souverain Pontife est au service de la vérité dont il est le dépositaire.

On s'aperçoit alors que la communion avec l'Église n'est pas à « géométrie variable », comme le vocabulaire moderne le laisse entendre avec ses « pleines communions ». Les pontifes modernes ont créé un tiraillement entre l'appartenance à l'unité, et l'apparence d'une désobéissance. Face à ce paradoxe seulement, les réactions peuvent être classifiées par « degré de communion ». À un faux problème s'oppose une fausse réponse. Jésus dit sans doute possible : « Vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis entendent ma voix : je les connais et elles me suivent ». Il n'existe qu'un unique bercail.

Pour conclure, laissons la parole à Saint Cyprien : « Dans l'Évangile, il y a une image du mystère de cette unité, du lien de cette entente qui doit être parfait : c'est le vêtement sans couture de notre Seigneur Jésus-Christ. Il n'est pas divisé ni déchiré... Ce vêtement, on le reçoit tout entier, on le possède sans qu'il soit abîmé ou coupé.

Ce vêtement, (Jn 19, 23), c'est l'image de l'unité qui vient d'en haut, c'est-à-dire du ciel et du Père. Celui qui reçoit cette unité et la possède ne peut pas la déchirer, mais il l'obtient tout entière, une fois pour toutes, solidement. Celui qui déchire et divise l'Église ne peut pas posséder le vêtement du Christ »⁶. ●

⁶ Saint Cyprien, *L'unité de l'Église*

► Conférences de Carême

La Passion de Notre-Seigneur, source de sanctification

Par M. l'abbé Troadec

Dimanche 18 février (1^{er} dimanche de Carême)

Jésus Sauveur et Juge

Dimanche 25 février (2^e dimanche de Carême)

La prière de Jésus dans sa Passion

Dimanche 4 mars (3^e dimanche de Carême)

L'humilité de Jésus dans sa Passion

Dimanche 11 mars (4^e dimanche de Carême)

La force de Jésus dans sa Passion

Dimanche 18 mars (1^{er} dimanche de la Passion)

L'amour miséricordieux du Cœur de Jésus

Dimanche 25 mars (2^e dimanche de la Passion, dimanche des Rameaux)

Les attentes du Cœur de Jésus

Conférences du lundi de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

Lundi 5 février 2018, 19 h 30 : *Chesterton, une réponse au protestantisme* par Wojtek GOLONKA

Lundi 12 février 2018, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux (9) : *Quas Primas et le Christ Roi* par M. l'abbé Christophe CALLIER

lundi 5 mars 2018, 19 h 30 : *Madame Acarie et le Carmel de France* par M. l'abbé Nicolas PORTAIL

21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)
Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €) - tél : 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr

La République n'est pas la France !

Par Michel Fromentoux

Cette année 2018, la V^e république aura soixante ans. Il n'y aura pas de quoi pavoiser : le spectacle qu'elle donne a de quoi arracher ses illusions au plus endurci des républicains. Que vaut en effet ce régime qui, tous les cinq ans, livre à des jeux puérils les destinées de la France ? Et cela, pour mener une politique indigne de la France de Clovis et de saint Louis !...

La constitution du 4 octobre 1958, taillée à la mesure du général De Gaulle ne pouvait faire des prodiges entre les mains des hommes très ordinaires qui lui succédèrent.

Une œuvre de mort

Ce fut, déjà sous le pouvoir de Charles De Gaulle, que le député Lucien Neuwirth, proposa sa loi dépénalisant la contraception pour les mineures (28 décembre 1967), - premier pas dans la dégradation des mœurs. Avec Valéry Giscard d'Estaing, ce fut le délire : il encouragea le ministre de la « Santé », dame Simone Veil (1927-2017), dans son combat satanique pour la dépénalisation de l'avortement ; d'où la loi qui porte son nom à jamais maudit du 17 janvier 1975 et qui déclencha tout de suite la mise à mort de 220 000 enfants à naître par an pour satisfaire le goût du bien-être des gens bien installés dans la vie...

Sous Jacques Chirac, on commença à parler de manipulations génétiques (procréation médicalement assistée : PMA, ou gestation pour autrui : GPA) pour satisfaire des gens qui avaient oublié que la procréation est participation à l'œuvre de Dieu et qui ne craindraient pas d'engendrer des enfants artificiels, privés de toute filiation.

Puis, comme pour finir de remplir cette poubelle de toutes les perversions, François Hollande chargea en 2012 son ministre de la « justice », dame Christiane Taubira, de préparer une loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe..., et l'on voit, depuis 2012,



La République (tableau de Janet-Lange)

des paires d'invertis de l'un ou l'autre sexe afficher sans vergogne leur homosexualité.

Or, la république n'aura jamais fini de porter atteinte au respect de la vie : Emmanuel Macron se dit favorable à la PMA et non hostile à la GPA..., et annonce pour bientôt l'ouverture d'un débat sur l'euthanasie, ou plutôt sur le suicide assisté. On ne veut plus

reconnaître que la vie est un don de Dieu et qu'elle est sacrée depuis l'instant de la conception jusqu'à son terme naturel où l'âme va se soumettre au jugement de Dieu.

Toute l'œuvre de la V^e république est donc une œuvre de mort.

Voilà, une fois de plus, confirmé le diagnostic de Charles Maurras : « La démocratie, c'est le mal ; la démocratie, c'est la mort ». Et je n'ai rien dit sur la politique scolaire, qui ne cesse de former des ânes, mais leur bourre le crâne de notions dont ils n'ont que faire, comme la théorie du genre selon laquelle le sexe ne serait pas une donnée naturelle, mais une simple question de choix... Je passe aussi sur la politique judiciaire, qui n'est efficace que lorsqu'il s'agit de s'acharner sur ceux qui refusent le politiquement correct...

Avec tout cela, la cinquième république s'est dépêchée d'oublier que, selon sa constitution, « le président de la République est le garant de l'indépendance nationale ». On sait avec

quelle désinvolture François Mitterrand et Jacques Chirac ont engagé la France dans la construction de l'Europe fédérale et Nicolas Sarkozy s'est bien gardé de tenir compte du vœu des Français, consultés par référendum, contre les traités de Maëstricht et d'Amsterdam. La France est, depuis lors, et Emmanuel Macron ne freinera pas, engagée sur la voie du renoncement à son existence !

Dégénérescence de la *res publica*

Il ne faut quand même pas se voiler la face devant le mot de république. La chose publique, la *res publica* des Latins, est au temporel le bien commun, le plus grand bien ici-bas, celui dans lequel chaque membre de la communauté politique trouve son achèvement et le moyen de sa perfection. Ce bien mérite les plus grands dévouements de chacun au niveau de ses compétences.

Quand je parle à des républicains convaincus (on en trouve encore...), je leur dis que je suis plus républicain qu'eux, mais que nous divergeons seulement sur les moyens d'assurer la pérennité de la chose publique ; vaut-il mieux la confier au suffrage irresponsable qui remet tout en cause périodiquement ou à un roi qui la garderait d'âge en âge ?

Dans la Rome antique, la république exigeait des citoyens de grands sacrifices et des gestes sublimes. Maurras aimait évoquer « les bons temps de la république » où « Rome punissait de peines sévères la brigue, c'est-à-dire la candidature ». Toutefois, peu à peu, le peuple, adonné à ses plaisirs, perdit les usages ancestraux.

Bientôt, une question se posa : la république, censée être constamment tendue vers la vertu, était-elle encore viable dès que Rome n'était plus une petite ville ? Plus généralement, est-il possible qu'un peuple soit vertueux à jet continu, qu'il soit à tout jamais garanti contre la corruption et l'insouciance par la seule force des volontés particulières ? En somme, l'idéal prôné par les meilleurs des républicains peut-il être réalisé... dans une république ?

La meilleure des républiques

Naquirent, après l'Empire romain, des royaumes à dimension humaine à la tête desquels des princes, d'âge en âge, se devraient d'incarner la *res publica*. La réussite la plus élaborée fut celle, en pays gallo-romain, des successeurs de Clovis quand, en la personne d'Hugues Capet et de ses

descendants, ils eurent renoué avec le principe romain de service du bien public attaché dès lors à la notion d'État chrétien, prenant les hommes tels qu'ils sont avec leurs qualités et leurs défauts, fédérant les forces vives du pays, offrant à chacun le secours d'institutions qui le porteraient à bien user de sa liberté, à dépasser son égoïsme et ses satisfactions éphémères. Dès lors, l'administration de la chose publique était assurée selon le droit et la justice dans la soumission aux lois naturelles et divines, empêchant tout empiètement sur la sphère des libertés naturelles. En ce sens, le philosophe Jean Bodin, au XVI^e siècle, allait voir dans... la monarchie « la meilleure des républiques », la meilleure administration de la chose publique !

On ne songea plus guère en France à la république comme régime politique. Sainte Jeanne d'Arc, envoyée du Ciel pour sauver le pays, ne songea pas un seul instant à s'inspirer du modèle républicain. Au temps des guerres de religion, des pamphlets jaillirent, reconnaissant la souveraineté des États généraux ; cela n'eut qu'un effet, comme devait le dire Michelet : celui de donner aux Français « pour deux cents ans l'horreur de la république »...

La déification de l'Homme

On ne le dira jamais trop : en 1789, nul n'envisageait en France une république. La veille de la pseudo prise de la Bastille, Danton se faisait traiter d'énergumène dans un club parisien pour avoir timidement effleuré l'idée de renverser le trône. Toutefois, l'agitation des sociétés de pensée, des clubs et des loges maçonniques, pendant tout le XVIII^e siècle, avait fortement secoué les fondements de la monarchie capétienne où le roi, oint du Seigneur, lien entre le temporel et le surnaturel, suprême fédérateur des communautés et des hiérarchies naturelles, incarnait la plénitude de la souveraineté.

Un individualisme forcené, confinant à l'esprit de révolte contre

toute autorité divine ou humaine, animait nombre de députés aux États généraux de 1789, imbus du mythe des Droits de l'Homme. Ils s'empressèrent, dès le 23 juin, de dresser la nation – le peuple en un seul corps – face au roi, qui en était traditionnellement la tête. La guillotine n'était pas loin ! De ce jour, date l'avènement de la démocratie conçue, non pas comme un mode de désignation des dirigeants, mais comme l'absolutisation de la volonté populaire, seule source du « droit ». Cela aboutit, le 10 août 1792, à l'abolition de la royauté. Comme la Rome antique était à la mode, on proclama la république...

Ainsi donc ce régime, assis sur aucune tradition française, fut instauré à seule fin de faire corps avec la nouvelle religion démocratique, laïque, ne se reconnaissant aucun devoir envers le Christ, Roi des nations, et faisant régner dans l'État le plus grand vide spirituel. Faut-il s'étonner qu'elle ait transformé la France en une nouvelle Sodome ?

La V^e république marque le cinquième essai : comme aimait à dire Jacques Ploncard d'Assac, nous vivons le cinquième acte d'une tragédie classique, donc le dernier ! Il ne peut y avoir une VI^e République. Il serait grand temps que la France mesurât ce qu'elle a perdu en cessant d'être incarnée dans sa permanence par une lignée royale. ●

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Anne-Marie SAUVOUREL 23 décembre
Albert MASSON 30 décembre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Georges HEBERT, 91 ans 24 novembre
Georges LEVET, 95 ans 28 novembre
Francine DUPLEIX, 103 ans 7 décembre
Fabienne DUFOUR, 65 ans 27 décembre
Christine ZIEMBINSKI, 98 ans 19 janvier
Colette CURTI, 74 ans 22 janvier
Josette GUIGNES, 88 ans 23 janvier

Engagement définitif dans le Tiers-Ordre de Saint-Pie X

Sylvie LAUGIER 13 janvier

Activités de la paroisse

Lundi 5 février

- ◆ 19h30 : réunion de la Milice de Marie

Mardi 6 février

- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie
- ◆ 20h00 : conférence sur l'encyclique *Pascendi*

Mercredi 7 février

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Jeudi 8 février

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 10 février

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 14h30 : chapelet organisé par SOS Tout-Petits au croisement du boulevard du Montparnasse et de l'avenue de l'Observatoire

Dimanche 11 février, de 8h30 à 18h30, grande brocante en salle des catéchismes

Lundi 12 février

- ◆ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement (40 heures)
- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ À partir de la messe de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX et des anciens retraitants

Mardi 13 février

- ◆ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement (40 heures)
- ◆ 17h45 : litanies des saints, oraisons des 40 heures et reposition du Très Saint Sacrement
- ◆ 18h30 : messe votive chantée du Très Saint Sacrement
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 14 février

- ◆ Mercredi des Cendres – jour de jeûne et d'abstinence – bénédiction des cendres à 7h45 et 18h30 – imposition à toutes les messes
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 15 février

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 16 février

- ◆ 17h30 : chemin de croix
- ◆ De 18h00 à 20h00, en salle des catéchismes, consultations juridiques gratuites

Samedi 17 février

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances scolaires

Dimanche 18 février

- ◆ De 9h00 à 12h30, ouverture de la bibliothèque paroissiale
- ◆ 16h30 : vêpres
- ◆ 17h00 : 1^{ère} conférence de carême par Monsieur l'abbé Troadec : « Jésus Sauveur et Juge ». À l'issue, salut du Très Saint Sacrement

Mardi 20 février

- ◆ Pas de cours de doctrine approfondie
- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul

Mercredi 21 février

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 22 février

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de la Chaire de saint Pierre
- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 23 février

- ◆ 17h30 : chemin de croix

Samedi 24 février

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour enfants
- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Matthias

Dimanche 25 février

- ◆ 16h30 : vêpres
- ◆ 17h00 : 2^{ème} conférence de carême par Monsieur l'abbé Troadec : « La prière de Jésus dans sa Passion ». À l'issue, salut du Très Saint Sacrement

Mardi 27 février

- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 28 février

- ◆ 18h30 : pas de messe chantée des étudiants

Jeudi 1^{er} mars

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 2 mars

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint-Sacrement jusqu'au lendemain 7h00
- ◆ 17h10 : reposition du Très Saint Sacrement
- ◆ 17h30 : chemin de croix
- ◆ 18h30 : messe votive chantée du Sacré-Cœur
- ◆ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ◆ 21h30 : conférence spirituelle pour les Jeunes Pros
- ◆ Adoration nocturne assurée par les Jeunes Pros

Samedi 3 février

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour enfants
- ◆ 18h30 : messe votive chantée du Cœur Immaculé de Marie

Dimanche 4 mars

- ◆ 16h30 : vêpres
- ◆ 17h00 : 3^{ème} conférence de carême par Monsieur l'abbé Troadec : « L'humilité de Jésus dans sa Passion ». À l'issue, salut du Très Saint Sacrement

À noter sur vos agendas

Dimanche 27 mai 2018 :
Kermesse paroissiale

Dimanche 10 juin 2018 :
Confirmations

Dimanche 17 juin 2018 :
Communions solennelles



Consécration ou renouvellement à Jésus par Marie

Selon la méthode de saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Lundi 9 avril 2018 à la messe de 18h30

3 réunions préparatoires
par M. l'abbé Gainche

Mercredi 14 février
à 20h

Vendredi 9 mars
à 19h30

Mercredi 21 mars
à 19h30

Réunions en salle des catéchismes - entrée libre
Renseignements et inscriptions sur place

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintrnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Émeric Baudot

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

